



GLOBALG.A.P. PLUS Add-on (PLUS)

Module supplémentaire pour la production de salades pour McDonald

Détenteur de la marque / du programme

GLOBALG.A.P. c/o
FoodPLUS GmbH
Spichernstr. 55
50672 Cologne, Allemagne

Téléphone +49 (0) 221 57 993 25
Email: info@globalgap.org
www.globalgap.org

PLUS a été développé sur demande de McDonald's comme module supplémentaire de GLOBALG.A.P. Ce module se base sur les normes de bonnes pratiques agricoles définies par McDonald. L'objectif principal est de minimiser les risques de contamination (focus sur les risques microbiologiques) dans la production de salades. McDonald exige le PLUS de tous leurs producteurs d'icebergs.

Le module ne peut être évalué qu'en combinaison avec un audit GLOBALG.A.P et GRASP.

Le module contient uniquement des points de contrôle critiques, c'est-à-dire tous les points doivent être mis en œuvre et remplis. La checklist remplie doit être téléchargée dans la base de données GLOBALG.A.P. après l'audit, à laquelle les fournisseurs de McDonald ont accès. Les non-conformités sont répertoriées et les mesures correctives sont à discuter entre le producteur et son acheteur.

Vu qu'il ne s'agit pas d'une certification mais d'une évaluation, aucun certificat n'est délivré suite à l'audit.

Public cible

Producteurs de laitue iceberg, qui est livrée au canal McDonald.

Bénéfice pour le client

Autorisation de livrer aux transformateurs qui sont fournisseurs de McDonald.

Exigences essentielles

Le module est divisé en différents blocs thématiques tels que l'évaluation des risques liés aux parcelles, l'utilisation des terres, l'irrigation et la gestion de l'eau, les engrais et les pesticides, ainsi que l'hygiène personnelle.

Règlements / Standards

L'évaluation PLUS se compose du règlement général (General Rules Specifications) et est basée sur les bonnes pratiques agricoles de McDonald (Food Safety Standards, Food Safety Checklist & Produce Processing Guidelines d'Octobre 2017). L'audit est effectué à l'aide d'une checklist.

PLUS n'est pas un module publiquement disponible de GLOBALG.A.P., les documents seront envoyés par ProCert aux entreprises intéressées après signature du contrat.

Possibilité de distinctions

Le module PLUS ne peut pas être utilisé, il n'existe pas de logo explicite.

Inscription

Directement auprès de ProCert

Audit

Audit annuel par ProCert, combiné avec les audits GLOBALG.A.P. et GRASP. Pour 10% des entreprises participantes un contrôle inopiné aura lieu chaque année.

Validité de l'évaluation

Si toutes les exigences sont remplies, une confirmation de conformité est émise. Elle est valable pour un an précisément.

Coûts

Selon le règlement tarifaire de ProCert.

A cela s'ajoutent chaque année 40 € de frais d'enregistrement pour GLOBALG.A.P.

Contact ProCert

Martin Widmer
Téléphone 031 560 67 68
Email: m.widmer@procert.ch

Source: www.globalgap.org